Ecole primaire Publique « La Sablière » 17390 LA TREMBLADE

PROCES
VERBAL du
CONSEIL
D'ECOLE
du mardi 8 novembre 2022

Mesdames Boishardy, Dhollande, Gendre, Marsin, Papillon, Rossignol et Messieurs Brache, Michel, Orléat, Enseignants Mesdames Leroy et Raynal, RASED Mesdames Gautier, et Moncet, AESH Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale Madame le Maire Madame Rolland Adjointe au Maire chargée des affaires scolaires Madame Betous Déléguée Départementale de l'Education Nationale Mesdames Drouet, Ferras, Jouan, Reneleau, Sanson, Tournade, et Monsieur Renouleau Gruzelier Parents d'élèves élus titulaires Mesdames Bouzidi, Canier, Maissant, Marchal, Payen, Renaud, Vilfroy, parents d'élèves élus suppléants

Présents :

Mme CLIQUENNOIS Directrice de l'école,

Présidente du Conseil d'Ecole

Mme ROLLAND Conseillère municipale adjointe

aux affaires scolaires

Mmes DHOLLANDE, GENDRE,, ROSSIGNOL, Enseignantes

Adjointes

Mrs BRACHE, MICHEL, ORLEAT, Enseignants Adjoints

Mmes DROUET, FERRAS, JOUAN, RENELEAU, SANSON, TOURNADE, Représentantes des parents d'élèves titulaires

MARCHAL, PAYEN, RENAUD, représentants de parents d'élèves suppléants Julie Martel, représentantes des affaires scolaires

Excusés:

Mme PAPILLON

Mme MARSIN Mme VILFROY Mme BOISHARDY

Mme CAUMONT- BETOUS Déléguée départementale de l'éducation nationale Mmes BOUZIDI, CANIER, MAISSANT représentants de parents d'élèves suppléants

Absents:

Mmes ERABLE, MARSIN Titulaires mobiles M RENOULEAU GRUZELIER, représentant des parents d'élèves Mesdames Leroy et Raynal, RASED Mesdames Gautier, et Moncet, AESH

Ouverture de la séance : .18h08

Secrétaire de séance : M. BRACHE

1- <u>Présentation du Conseil d'école (composition, attribution et fonctionnement) et élections 2022-23.</u>

a) Composition

b) Attribution

Les statuts et règles du conseil d'école ont été envoyés à tous les représentants des parents d'élèves élus, et brièvement rappelés par Mme Cliquennois, selon les textes de référence suivants :

Code de l'éducation : articles D111-1 à D111-15

Circulaire du 25 août 2006 relative au rôle et à la place des parents à l'école

c) Elections des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole.

Une liste de 14 candidats (7 titulaires et 7 suppléants) a été établie.

Participation : 41,28 %. L'ensemble des sièges a été pourvu par les candidats élus avec 100% des suffrages exprimés.

N° D'ORDRE	NOM	PRENOM	CLASSE PS/CP
1	DROUET	Adèle	
2	FERRAS	Gaëlle	CE2
3	JOUAN	Stéphanie	CM2
4	RENELEAU	Jennifer	PS
5	RENOULEAU GRUZELIER	François-Xavier	MS/CE1
6	SANSON	Sophie	CE1/CM2
7	TOURNADE	Barbara	CM2
8	BOUZIDI	lmen	CP/CM2
9	CANIER	Lydie	CE2
1	MAISSANT	Sandy	CM1
1	MARCHAL	Eloïse	PS
1	PAYEN	Natacha	GS
1	RENAUD	Sandra	СР
1	VILFROY	Manuelle	CE1

Le Conseil d'école décide à l'unanimité l'utilisation du scrutin à main levée en cas de vote.

2. Le règlement scolaire

Le règlement a été communiqué aux représentants de parents et membres du Conseil pour lecture. - Règlement scolaire adopté à l'unanimité.

3- La vie scolaire

Bilan de la rentrée : la rentrée s'est bien passée, nous en remercions la municipalité qui a permis de la faire en musique.

Les travaux réalisés durant l'été ont permis à l'équipe enseignante d'accueillir les élèves dans de très bonnes conditions.

Mme GENDRE rejoint l'équipe cette année en tant que coordonnatrice du dispositif ULIS.

Mme CLIQUENNOIS est nommée à titre provisoire sur le poste de direction, enseignante en classe de CE2 Mme LEROY rejoint pour la deuxième année le réseau d'aide (RASED) en tant que maîtresse E (aide à dominante pédagogique).

Cinq enseignants étaient déjà titulaires de leur poste : Mme DHOLLANDE (PS), M. MICHEL (MS/GS), M Orléat (GS/CP), Mme Rossignol (CE1/Ce2), Mme BOISHARDY (CM1), M. BRACHE (CM2), Mme Raynal (Psychologue scolaire) et Mme PAPILLON (Décharge de direction).

2 AESH sont présentes au sein de l'école : une AESH collective rattaché à l'ULIS, 1 AESH mutualisée qui suivent différents élèves. Le fonctionnement est organisé en interne par la directrice.

Les effectifs:

149 élèves actuellement répartis comme suit :

PS: 22 Mme DHOLLANDE

MS/GS: 23 (16+7) M MICHEL

GS/CP: 7 + 17 (24) M ORLEAT, dont 3 élèves inscrits dans le dispositif ULIS. L'un d'entre eux est en inclusion dans la classe.

CE1/CE2: 18 (15 + 3) Mme ROSSIGNOL

CE2 : 20, dont un élève en dispositif ULIS, en inclusion dans sa classe d'âge.

CM1:20

CM2: 22 M BRACHE, dont 5 élèves en ULIS et en inclusion dans la classe.

ULIS:11 élèves, dont un venant en inclusion directement en ULIS. Mme GENDRE

Cette dernière présente le dispositif ULIS :

Le travail de l'équipe éducative permet d'unifier les emplois du temps : ainsi ces élèves sont accueillis dès le matin avec les enfants de leur classe d'âge (rituels + anglais), ainsi qu'à d'autres moments de la journée selon les emplois du temps et les besoins de chaque élèves (EPS, Histoire, Géographie, Arts visuels, Sciences)

Prévisions d'effectif 2022/23:

Le dispositif ULIS (12 élèves) ne compte pas dans le calcul des effectifs en vue des ouvertures/fermetures. Les prévisions pour 2022/23 seraient de 146 élèves. Il va être très difficile de se projeter cette année pour la rentrée prochaine : en effet, pas moins de 13 inscriptions de familles ukrainiennes, logées dans le cadre de contrat locatif IML, renouvelables tous les mois.

Activités pédagogiques :

PS: médiathèque le 21/10

MS/GS : visite à la ferme chez Fanfan. Tours de calèche, découverte des ruches, récolte du raisin, visite des animaux de la ferme. Iundi 26 septembre

GS/CP: balades et activités sur la plage de Ronce-les Bains.

MS/GS et GS/CP: une séance de cinéma le 8/11

CM2: voile. 4 jours au mois d'octobre.

Voici les sorties cette année :

En maternelle:

- Deux à trois visites à la ludothèque de Marennes
- Un spectacle dans l'école offert aux élèves
- Accrobranche
- Visite au zoo de La Palmyre

En élémentaire :

- Une journée à Rochefort (visite du musée de l'Hèbre avec un atelier, ainsi que la visite du musée des commerces d'autrefois le 2 juin. (CE1/CE2 et CE2)
- Visite du château de Saint Jean d'Angle le 16 mai 2023. (CE1/CE2 et CE2)
- Visite du site gallo-romain du Fâ. (CE2)
- Une journée à Brouage, fin juin. (CE1/CE2 et CM1)
- Une journée à La Rochelle (Aquarium pour les GS/CP, CM2...)
- Visite du château de la Roche Courbon (CM1), Crazannes (GS/CP)
- Un spectacle au théâtre, CM1 et CM2
- Ile d'Aix. (GS/CP, CM1)

Les projets de classe sur l'année :

- Projet THEA, classes de CE2 et CM2 : c'est un auteur de théâtre jeunesse différent qui est mis à l'honneur chaque année (Sandrine Roche cette année). Découverte, lectures d'un auteur, mise en voix et en jeu. Un intervenant OCCE vient travailler avec chaque classe (jeux sur la voix, le corps, les déplacements, les émotions...), puis c'est le tour à une compagnie professionnelle de nous aider pour la mise en scène. Puis un spectacle devant toutes les autres classes inscrites au mois de juin.
- Projet « école et cinéma », classe de CM2 :
- Classe de découverte autour de l'histoire et de l'EPS, en Dordogne, à Montignac, du 22 au 26 mai 2023.
- CM1, CM2 : projet annuel sur l'environnement, en partenariat avec la mairie et le CPIE. Première sortie le mardi 15 novembre, de la plage de l'Embellie à celle du Galon d'or.

EPS:

- Natation : 10 séances organisées en stage massé (tous les jours)

CE1/CE2, CE2, CM1 : stage massé de natation, du 18 novembre au 5 décembre, à raison d'une séance de 40 minutes par jour.

GS, GS/CP et CM2 : du 6 au 22 juin.

- Voile (4 jours), pour les CM1
- Kayak et surf pour les CE2

<u>PPMS</u>: Afin de faire un état des lieux sur les procédures à mettre en place à l'école, et pouvoir concevoir les différents PPMS (risques majeurs, intrusion), une visite de l'école par la cellule de gendarmerie de La Rochelle spécialisée dans la sécurisation des écoles se fera le lundi 14 novembre, en présence de la mairie, et des gendarmes de La Tremblade.

Coopérative scolaire :

La coopérative est toujours sous la tutelle de l'OCCE17 ce qui garantit le bon fonctionnement de la caisse. M. MAGOR s'est porté volontaire afin de vérifier les comptes de l'année passée comme la loi le demande. L'OCCE nous permet une gestion des comptes encadrée, ainsi que la prise d'assurance pour les adultes encadrants ainsi que pour chaque enfant : 522,40 euros versés en début d'année (cotisation d'assurance et adhésions).

Il a été décidé qu'un appel au don se ferait en novembre, afin de permettre aux enseignants de budgétiser leurs différents projets, et pour communiquer aux parents d'élèves les différentes actions à subventionner cette année.

L'APE (association des parents d'élèves) fera un don à chaque classe, sur la base d'une somme par élève, puis versera d'autres aides pour les projets plus conséquents.

Étant donné que les écoles élémentaires et maternelles ont fusionné, la coopérative également. C'est donc aujourd'hui la coopérative de l'école primaire.

Le solde est de 12 303,87 € à ce jour, solde confortable permettant d'envisager des sorties ou spectacles pédagogiques dès le début d'année.

Budget municipal 2022:

En plus du budget de fonctionnement et d'investissement, une demande de subvention en tant qu'association va être faite auprès de la mairie afin d'aider à financer les projets pédagogiques.

Restauration scolaire:

Un repas à thème est proposé chaque mois, qui ravit les élèves, et permet aux plus grands de se retrouver à l'école (mairie, enseignants, parents...)

Un cahier de liaison de la PS au CM2 circule dans les familles régulièrement pour informer des différentes activités. Il sert également de signifier le non-respect du règlement intérieur. La diffusion est assurée par les enseignants.

Deux services différents : d'abord les CP-CE1-CE2, puis les CM1-CM2. Des activités sont proposées aux enfants entre les services s'ils le souhaitent.

<u>Dispositif CLASS</u>: son but est de renforcer le lien école/famille. Elle est avant tout une association qui propose des activités éducatives. A cela, s'est instauré l'aide aux devoirs, sur la demande de beaucoup de familles. Ainsi, chaque soir, ¾ d'heure est dévolu à l'aide aux devoirs, puis ¾ d'heure pour des projets. (Élaboration de jeux de société, danse, élaboration d'un journal d'école...) Cette année, l'accent sera mis sur la participation des familles pendant certaines séances.

A ce jour, elle ne concerne que 6 élèves, ce qui est très peu. Elle s'adresse à des élèves non perturbateurs, qui souhaitent être aidés mais qui n'en ont pas la possibilité à la maison. Malgré la proposition faite à certaines familles susceptibles de profiter de cette aide, il y a eu des refus. D'autres élèves vont être sollicités. Les représentants des parents d'élèves pourraient aider à faire le lien avec des familles intéressées.

Accueil des élèves ukrainiens :

Depuis la rentrée, 14 élèves inscrits. La plupart viennent d'autres écoles de Charente Maritime ou de France, et ont déjà été scolarisés quelques mois. Il existe deux centres d'accueil sur la ville (les Mimosas, et un autre à Ronce-les Bains). Un travail est entrepris avec les référents sociaux pour le suivi scolaire et social de chacun. L'Education Nationale n'a aucune visibilité sur les accueils de réfugiés, nous avons donc dû faire appel à Mme L'inspectrice pour avoie des aides et des ressources humaines et pédagogiques : une enseignante spécialisée sera à l'école tous les lundis. Des demandes d'aides financières supplémentaires ont été faites auprès de la mairie le 10 octobre dernier, nous attendons des réponses.

A ce jour, il est prévu que d'autres familles arrivent sur la commune de La Tremblade. D'autres enfants peuvent potentiellement s'inscrire à l'école. Il est difficile d'anticiper l'arrivée des familles.

4. Le cadre de vie :

Les travaux demandés ont été effectués.

Les rideaux occultants ont été mis en place dans la classe n°4 (classe ULIS). L'équipement des 3 classes restantes va se poursuivre.

Déménagement de la bibliothèque de la salle 4 à la salle 6

Aménagement de la salle d'arts et sciences, avec des points d'eau installés en salle 4 Déménagement du bureau de la direction, ainsi que de celui de la psychologue scolaire Des réparations et des travaux ont été demandés : porte d'entrée défaillante (rue de la Sablière), rambarde d'escalier à refixer en maternelle, portails d'entrée élémentaire à sécuriser, grandes tables de L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h57 après les remerciements de Mme Cliquennois et le rappel de la date du prochain conseil en présentiel ou en visioconférence (le 28 février 2023 à 18h00).

Le secrétaire de séance :

<u>La Présidente :</u>

Mme CLIQUENNOIS